



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E159944

VALABLE JUSQU'AU 31/05/2026

ÉDITÉ LE 22/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 819264185RM85

Siret : 819 264 185 00029

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5408433

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 059024770014

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 059024770014

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : R&D ENERGIES

60 RUE DE LA SIGNEAUDERIE
ZONE D'ACTIVITE DAUNIERE
85600 MONTAIGU-VENDEE

Téléphone : 02 44 40 83 60

Portable : 06 14 70 39 05

Fax :

Site Internet : www.retdenergies.fr

E-mail : raimbaudavy@retdenergies.fr

Responsabilité légale :
RAIMBAUD DAVY GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/05/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/05/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	01/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	12/05/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.